



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du jeudi 9 juin 2011

MAIRIE de SAINT-USAGE
2 Place du 8 Mai 1945 - BP 52
21170 SAINT-USAGE
Tél. : 03 80 27 08 45
Fax : 03 80 39 24 19

Présents : MM. GANEE Roger, IMBERT Alain, GANEE Jean-François, DA SILVA Carlos, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, MACHUREAU Régis, GELIN Yves et Mmes CARREAUD Catherine, ROUX Michèle

Absents excusés : M. TRUPIANO Alexandre (procuration à M. GANEE Roger) et Mmes LESEUR Sandrine (procuration à M. IMBERT Alain), HOSTALIER Valérie (procuration à CARREAUD Catherine)

Absent non excusé : M. ROUX Didier

Secrétaire de séance : Madame ROUX Michèle

La séance est déclarée ouverte à 20 heures 30.

Avant l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 28 avril 2011, Monsieur le Maire informe les membres qu'une erreur a été faite dans le taux de la taxe d'habitation. En effet, suite à l'augmentation de 3 % des taux, la taxe d'habitation est dorénavant de 5,81 % et non de 5,75 %. Suite à cette précision, le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 28 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

1/ Schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Côte d'Or : avis

Par courrier en date du 16 mai dernier, la Préfecture de la Côte d'Or informe les communes et communauté de communes de Côte d'Or que le schéma départemental d'accueil des gens du voyage est en cours de renouvellement. Elle sollicite l'avis des conseils municipaux de Côte d'Or.

Les membres de l'assemblée ayant été destinataire du document de travail, le débat s'instaure. Suite à ce débat, le Conseil Municipal après avoir mis en évidence la nécessité d'aboutir à une organisation solidaire de ce schéma d'accueil des gens du voyage tout d'abord les aires d'accueil conformément à la loi existante et par la suite les aires de grand passage, **décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable** au projet du schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour les raisons suivantes :

- informer mieux sur les lieux d'implantation ciblés des aires de grands passages,
- préférer la création d'aires avec des places d'accueil acceptée par tous,
- connaître la prise en charge financière par l'Europe, par l'Etat, cette préoccupation étant d'ordre international et national.

2/ Subventions – année 2011

Subventions associations : suite à la réunion de la commission « Vie Associative » du 30 mai dernier, Madame CARREAUD Catherine, rapporteur de la commission, propose aux membres du Conseil Municipal le maintien du montant des subventions aux différentes associations. **Le Conseil Municipal décide** d'attribuer :

- au Foyer Rural de Saint-Usage une subvention de 185 € : **12 voix pour** (M. IMBERT Alain étant intéressé, ne prend pas part au vote)
- à l'ADMR une subvention de 450 € : **12 voix pour** (Mme ROUX Michèle étant intéressée, ne prend pas part au vote)
- à l'**unanimité** : aux autres associations, les subventions dont le détail figure en annexe.

M. le Maire a rappelé qu'une subvention est attribuée uniquement après la demande de l'association et la fourniture du dernier bilan financier.

Subventions exceptionnelles :

- Classe d'intégration scolaire (C.L.I.S.) : à l'**unanimité** attribution d'une subvention de 550 €.
- Championnat Canoë Kayak Euro 2011 : à l'**unanimité** attribution d'une subvention de 1 500 €.
- V.B.D.- 100 ans : à l'**unanimité** attribution d'une subvention de 500 €.

3/ Travaux bâtiments communaux et aménagement voirie

Salon de coiffure – éclairage intérieur : vu la nécessité de réaliser des travaux pour améliorer l'éclairage intérieur du salon de coiffure afin que la locataire puisse travailler dans de bonnes conditions Monsieur IMBERT Alain présente ce dossier et vu l'avis rendu par la commission « travaux » réunie le 13 mai 2011 sur les différents devis reçus, le Conseil Municipal **décide par 12 voix pour et 1 abstention**, de retenir le devis de l'entreprise AB ELEC pour un montant de 1 655,40 € HT.

Travaux d'aménagement Route de Beaune – demande de modification par un particulier et prise en charge financière :

Vu l'avis rendu par la commission « travaux » réunie le 13 mai 2011 à ce sujet sous la présidence de Monsieur IMBERT Alain, adjoint en charge des travaux et vu la jurisprudence existante relative à ce type de demande, le Conseil Municipal **décide par 12 voix pour et 1 abstention**, que la commune de Saint-Usage ne réalisera les travaux d'aménagement demandés par le particulier que si ce dernier s'engage à prendre en charge financièrement et en totalité ces travaux. En cas de réalisation des travaux, la facture sera établie au nom du particulier et dorénavant toute demande de ce type par les particuliers sur le territoire communal fera l'objet d'un refus de prise en charge financière de la part de la commune de Saint-Usage.

4/ Communications du Maire

● fixation prix parcelles de foin année 2010 : le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de fixer le prix de la parcelle à 13,86 €

● droits de préemption : le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de ne pas exercer son droit de préemption sur les deux demandes reçues et concernant les parcelles cadastrées AI 201 et AI 198/200.

● personnel communal création poste: suite à la réussite à l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1^{ère} classe de l'un des agents communaux, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de créer à compter du 1^{er} juillet 2011 un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe titulaire à raison de 35 heures/semaine.

● devis ONF AH 34 Nord et AE 84 Sud : après avoir entendu les explications de Monsieur GANEE Jean-François, adjoint en charge de la forêt, concernant une erreur de calcul dans le devis établi par l'ONF et accepté par délibération le 7 avril 2011, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** d'accepter le devis rectificatif présenté pour un montant de 1 734,86 € HT au lieu de 1 413,57 € HT.

● SBV – demande de modification de la représentativité par la commune de Brazey-en-Plaine : vu le peu d'intérêt que représenterait cette modification dans la gestion du SBV, vu l'avis défavorable rendu par le bureau du SBV le 23 mai dernier, le Conseil Municipal **décide par 12 voix** (M. GELIN Yves, conseiller municipal, étant vice-président du SBV, donc intéressé dans ce dossier, ne prend pas part au vote), d'émettre un **avis défavorable** à la demande de révision du régime de représentativité présentée par la commune de Brazey-en-Plaine et demande le maintien du mode actuel de représentativité.

● Chemin du camping- classement dans voirie communale : après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et l'intérêt de classer ce chemin dans la voirie communale afin de bénéficier de subvention dans le cadre de la cantonalisation, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de classer une partie du chemin sur une longueur de 425 m dans le domaine public de la voirie communale.

● Construction bâtiment canoë kayak création indivision : vu les observations formulées par le service de la Sous-Préfecture de Beaune concernant les modalités de financement de ce bâtiment par les communes associées de Losne, Saint-Jean-de-Losne et Saint-Usage et vu les subventions attendues représentant 80 % du projet, soit le maximum autorisé, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de constituer une indivision pour la construction de ce bâtiment, d'autoriser le maire à signer la convention correspondante et de désigner la commune de Saint-Jean-de-Losne comme maître d'ouvrage

- **Fête Patronale 25 et 26 juin 2011** : Madame CARREAUD Catherine, rapporteur de la commission « vie associative », présente le programme de cette manifestation :
 - le samedi soir à partir de 21 heures animation musicale assurée par le groupe « Mauvaise Foi » puis à 22 heures 30 feu d'artifice tiré depuis l'une des îles de la Gare d'Eau.

6/ Questions diverses

Néant

Prochain conseil municipal : mardi 5 juillet 2011 à 20 heures 30.

la séance est levée à 22 heures 45

Annexe

Commune de SAINT-USAGE			
<u>Associations</u>	Votées en 2010	Votées	
		en 2011	
ADMR	450	450	
Automne musical	150	150	
Bibliothèque pour tous	185	185	
Club cyclos	200	200	
Coopérative scolaire Maternelle	385	400	52 élèves
Coopérative scolaire Primaire	825	825	98 élèves
Comité des fêtes	410	410	
Foyer rural	185	185	
Handball Club	200	200	
Les Bonnes Rencontres	185	185	
AAEM	0	50	(association des amis des écoles maternelles)
Souvenir français	75	75	
Total	3 250	3 315	



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du jeudi 9 juin 2011

MAIRIE de SAINT-USAGE
2 Place du 8 Mai 1945 - BP 52
21170 SAINT-USAGE
Tél. : 03 80 27 08 45
Fax : 03 80 39 24 19

Présents : MM. GANEE Roger, IMBERT Alain, GANEE Jean-François, DA SILVA Carlos, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, MACHUREAU Régis, GELIN Yves et Mmes CARREAUD Catherine, ROUX Michèle

Absents excusés : M. TRUPIANO Alexandre (procuration à M. GANEE Roger) et Mmes LESEUR Sandrine (procuration à M. IMBERT Alain), HOSTALIER Valérie (procuration à CARREAUD Catherine)

Absent non excusé : M. ROUX Didier

Secrétaire de séance : Madame ROUX Michèle

La séance est déclarée ouverte à 20 heures 30.

Avant l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 28 avril 2011, Monsieur le Maire informe les membres qu'une erreur a été faite dans le taux de la taxe d'habitation. En effet, suite à l'augmentation de 3 % des taux, la taxe d'habitation est dorénavant de 5,81 % et non de 5,75 %. Suite à cette précision, le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 28 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

1/ Schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Côte d'Or : avis

Par courrier en date du 16 mai dernier, la Préfecture de la Côte d'Or informe les communes et communauté de communes de Côte d'Or que le schéma départemental d'accueil des gens du voyage est en cours de renouvellement. Elle sollicite l'avis des conseils municipaux de Côte d'Or.

Les membres de l'assemblée ayant été destinataire du document de travail, le débat s'instaure. Suite à ce débat, le Conseil Municipal après avoir mis en évidence la nécessité d'aboutir à une organisation solidaire de ce schéma d'accueil des gens du voyage tout d'abord les aires d'accueil conformément à la loi existante et par la suite les aires de grand passage, **décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable** au projet du schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour les raisons suivantes :

- informer mieux sur les lieux d'implantation ciblés des aires de grands passages,
- préférer la création d'aires avec des places d'accueil acceptée par tous,
- connaître la prise en charge financière par l'Europe, par l'Etat, cette préoccupation étant d'ordre international et national.

2/ Subventions – année 2011

Subventions associations : suite à la réunion de la commission « Vie Associative » du 30 mai dernier, Madame CARREAUD Catherine, rapporteur de la commission, propose aux membres du Conseil Municipal le maintien du montant des subventions aux différentes associations. **Le Conseil Municipal décide** d'attribuer :

- au Foyer Rural de Saint-Usage une subvention de 185 € : **12 voix pour** (M. IMBERT Alain étant intéressé, ne prend pas part au vote)
- à l'ADMR une subvention de 450 € : **12 voix pour** (Mme ROUX Michèle étant intéressée, ne prend pas part au vote)
- à l'**unanimité** : aux autres associations, les subventions dont le détail figure en annexe.

M. le Maire a rappelé qu'une subvention est attribuée uniquement après la demande de l'association et la fourniture du dernier bilan financier.

Subventions exceptionnelles :

- Classe d'intégration scolaire (C.L.I.S.) : à l'**unanimité** attribution d'une subvention de 550 €.
- Championnat Canoë Kayak Euro 2011 : à l'**unanimité** attribution d'une subvention de 1 500 €.
- V.B.D.- 100 ans : à l'**unanimité** attribution d'une subvention de 500 €.

3/ Travaux bâtiments communaux et aménagement voirie

Salon de coiffure – éclairage intérieur : vu la nécessité de réaliser des travaux pour améliorer l'éclairage intérieur du salon de coiffure afin que la locataire puisse travailler dans de bonnes conditions Monsieur IMBERT Alain présente ce dossier et vu l'avis rendu par la commission « travaux » réunie le 13 mai 2011 sur les différents devis reçus, le Conseil Municipal **décide par 12 voix pour et 1 abstention**, de retenir le devis de l'entreprise AB ELEC pour un montant de 1 655,40 € HT.

Travaux d'aménagement Route de Beaune – demande de modification par un particulier et prise en charge financière :

Vu l'avis rendu par la commission « travaux » réunie le 13 mai 2011 à ce sujet sous la présidence de Monsieur IMBERT Alain, adjoint en charge des travaux et vu la jurisprudence existante relative à ce type de demande, le Conseil Municipal **décide par 12 voix pour et 1 abstention**, que la commune de Saint-Usage ne réalisera les travaux d'aménagement demandés par le particulier que si ce dernier s'engage à prendre en charge financièrement et en totalité ces travaux. En cas de réalisation des travaux, la facture sera établie au nom du particulier et dorénavant toute demande de ce type par les particuliers sur le territoire communal fera l'objet d'un refus de prise en charge financière de la part de la commune de Saint-Usage.

4/ Communications du Maire

● **fixation prix parcelles de foin année 2010** : le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de fixer le prix de la parcelle à 13,86 €

● **droits de préemption** : le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de ne pas exercer son droit de préemption sur les deux demandes reçues et concernant les parcelles cadastrées AI 201 et AI 198/200.

● **personnel communal création poste**: suite à la réussite à l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1^{ère} classe de l'un des agents communaux, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de créer à compter du 1^{er} juillet 2011 un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe titulaire à raison de 35 heures/semaine.

● **devis ONF AH 34 Nord et AE 84 Sud** : après avoir entendu les explications de Monsieur GANEE Jean-François, adjoint en charge de la forêt, concernant une erreur de calcul dans le devis établi par l'ONF et accepté par délibération le 7 avril 2011, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** d'accepter le devis rectificatif présenté pour un montant de 1 734,86 € HT au lieu de 1 413,57 € HT.

● **SBV – demande de modification de la représentativité par la commune de Brazey-en-Plaine** : vu le peu d'intérêt que représenterait cette modification dans la gestion du SBV, vu l'avis défavorable rendu par le bureau du SBV le 23 mai dernier, le Conseil Municipal **décide par 12 voix** (M. GELIN Yves, conseiller municipal, étant vice-président du SBV, donc intéressé dans ce dossier, ne prend pas part au vote), d'émettre un **avis défavorable** à la demande de révision du régime de représentativité présentée par la commune de Brazey-en-Plaine et demande le maintien du mode actuel de représentativité.

● **Chemin du camping- classement dans voirie communale** : après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et l'intérêt de classer ce chemin dans la voirie communale afin de bénéficier de subvention dans le cadre de la cantonalisation, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de classer une partie du chemin sur une longueur de 425 m dans le domaine public de la voirie communale.

● **Construction bâtiment canoë kayak création indivision** : vu les observations formulées par le service de la Sous-Préfecture de Beaune concernant les modalités de financement de ce bâtiment par les communes associées de Losne, Saint-Jean-de-Losne et Saint-Usage et vu les subventions attendues représentant 80 % du projet, soit le maximum autorisé, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de constituer une indivision pour la construction de ce bâtiment, d'autoriser le maire à signer la convention correspondante et de désigner la commune de Saint-Jean-de-Losne comme maître d'ouvrage

- **Fête Patronale 25 et 26 juin 2011** : Madame CARREAUD Catherine, rapporteur de la commission « vie associative », présente le programme de cette manifestation :
 - le samedi soir à partir de 21 heures animation musicale assurée par le groupe « Mauvaise Foi » puis à 22 heures 30 feu d'artifice tiré depuis l'une des îles de la Gare d'Eau.

6/ Questions diverses

Néant

Prochain conseil municipal : mardi 5 juillet 2011 à 20 heures 30.

la séance est levée à 22 heures 45

Annexe

Commune de SAINT-USAGE			
<u>Associations</u>	Votées en 2010	Votées	
		en 2011	
ADMR	450	450	
Automne musical	150	150	
Bibliothèque pour tous	185	185	
Club cyclos	200	200	
Coopérative scolaire Maternelle	385	400	52 élèves
Coopérative scolaire Primaire	825	825	98 élèves
Comité des fêtes	410	410	
Foyer rural	185	185	
Handball Club	200	200	
Les Bonnes Rencontres	185	185	
AAEM	0	50	(association des amis des écoles maternelles)
Souvenir français	75	75	
Total	3 250	3 315	